

# VILLE DE MONTRÉAL

## AVIS PUBLIC

---

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date                   **le lundi 28 avril 2014, à 14 h**

Lieu                   Salle du conseil de l'hôtel de ville  
                        275, rue Notre-Dame Est  
                        (métro Champ-de-Mars)

Avis est également donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (*L.R.Q., chapitre C-19*) que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2013, seront déposés à cette séance.

Veuillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant la reprise de la séance à 19 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 18 avril 2014

Le greffier de la Ville,  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

---

Publication choisie :   Le Devoir

Date de parution :   Le 18 avril 2014

Date de la demande : Le 14 avril 2014